



LEONARD DE VINCI

PARIS-LA DÉFENSE



BROCHURE DE PRÉSENTATION
2022/2023

*Nous croyons que les
jeunes détiennent la clé du
succès.*



Contactez-nous

Pôle Léonard de Vinci
12 Av. Léonard de Vinci, 92400
Courbevoie
Contact :
<https://ipag.parisnanterre.fr>
secretariatipag@liste.parisnanterre.fr

Talents

du service public



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IPAG) PROPOSE :

1. UNE LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

La licence mention « Administration publique » (LAP) est accessible au niveau L3. Elle a pour finalité de préparer à l'entrée dans la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière). Elle permet d'appréhender les principaux domaines disciplinaires de l'administration publique (droit, finances publiques, économie) ainsi que de s'initier aux méthodes de préparation aux concours administratifs et à leurs épreuves (écrites et orales). En outre, elle intègre une présentation des différents métiers, carrières et concours de la fonction publique ainsi qu'un stage de découverte de l'administration d'une durée de deux mois.

2. UN MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (MAP)

Le Master d'Administration publique forme des futurs cadres et des cadres en activité de l'Administration aux enjeux du management public contemporain. Il vise donc à donner une formation professionnalisante aussi bien, en formation initiale, à des étudiants qui se destinent à une carrière en collectivité publique ou dans une structure parapublique, qu'en formation continue, à des cadres de l'administration en poste ou en reconversion.

Grâce à sa réforme, le Master dispensé dans le cadre de l'IPAG de Paris-Nanterre voit sa finalité professionnalisante renforcée.

Son contenu conserve un caractère pluridisciplinaire (droit, économie, management). La professionnalisation est abordée sous deux aspects, celui de la préparation aux concours d'entrée dans la fonction publique et celui de l'étude des enjeux contemporains de la gouvernance et de la gestion publique(s). Le Master comprend ainsi deux parcours fortement mutualisés, un parcours Concours publics et un parcours Gouvernance et gestions publiques.

En M2 le parcours Concours publics est mutualisé avec le parcours Gouvernance et gestions publiques. Ce choix permet aux élèves souhaitant passer les concours d'obtenir un diplôme de niveau Master qui soit un complément professionnalisant. En M2, les parcours comportent tous les deux un stage 5 mois.

3. UNE PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNES DE CATÉGORIE A

L'IPAG prépare à tous les concours de catégorie A de la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (Etat, Territoriale, Hospitalière). La préparation peut se cumuler avec le MAP et s'adapter aux particularités des concours en troisième voie.

4. TROIS CLASSES PRÉPARATOIRES « TALENTS DU SERVICE PUBLIC »



Talents
du service public

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Ministère de la transformation et de la fonction publiques notre IPAG a ouvert trois classes préparatoires labellisées "Talents du service public" :

- Une classe prépa "Talents Bercy" préparant aux concours d'Inspecteur / contrôleur des finances publiques, Inspecteur / contrôleur des douanes, Inspecteur / contrôleur de la DGCCRF. Pour plus d'information, consulter la brochure spécifique de la CPT Bercy sur le site de l'IPAG.
- Une classe prépa "Talents IRA", en partenariat avec l'IRA de Lille et préparant au concours d'accès aux IRA. Pour plus d'information : <https://www.ira-lille.gouv.fr/prepatalents/>
- Une classe prépa "Talents Inspecteur du travail ». Pour plus d'information, consulter la brochure spécifique de la CPT IT sur le site de l'IPAG.

Ces classes prépa Talents s'adressent aux étudiants ou aux demandeurs d'emploi titulaires d'un bac+3 de tous horizons, sous condition de ressource et de mérite, en leur offrant des conditions financières et matérielles avantageuses pour préparer et réussir les concours de la fonction publique.



LOCALISATION

Université Paris Nanterre / 2-12,Av. Léonard de Vinci /
92400 Courbevoie

Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV),
6e étage

e-mail : secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr

Envoi courrier : U.P.N. / IPAG-PULV
200, Av. de la République 92001 Nanterre Cedex

HORAIRES

Du lundi au jeudi
De 9h à 12h
De 13h30 à 16h30
Et vendredi
De 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'IPAG au public à
partir de janvier 2022, se référer au site de
l'IPAG, en fonction de la situation sanitaire,
l'IPAG peut être amené à assurer ses
missions, dans le cadre du télétravail :

DIRECTION

Directeur
M. Régis LANNEAU
Maître de conférences en droit public

Directeur des études
M. Jules DAVID
Maître de conférences en droit public

Responsable du parcours social
M.Pascal Penaud,
Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé

Concours internes et examen APAE :
01 41 16 73 72 / Bureau E 604
Concours externes, LAP et MAP :
01 41 16 73 73 / Bureau E 603
Budget – Traitements :
01 41 16 73 71 / Bureau E 605

ENSEIGNANTS DE PARIS NANTERRE

Elvis BUCKWALTER, MCF
Lucie CLUZEL-METAYER, Professeur en droit
Jules DAVID, MCF Droit public et directeur des études de l'IPAG
Régis LANNEAU Professeur et directeur de l'IPAG
Anne GAZIER, MCF en droit public
Christophe LE BERRE, MCF en droit public
Arnaud LE PILLOUER, Professeur agrégé de droit public
Carole MONIOLLE, MCF en droit public
Benjamin MONNERY, MCF en économie
Pascal PENAUD, IGAS, Professeur associé
Eric PEZET, Professeur en sciences de gestion
Eric PHELIPPEAU, Professeur agrégé de droit public
Jérôme PREVOST-GELLA, MCF
Arnaud SKORNICKI, MCF en science politique
Lionel ZEVOUNOU, MCF en droit public

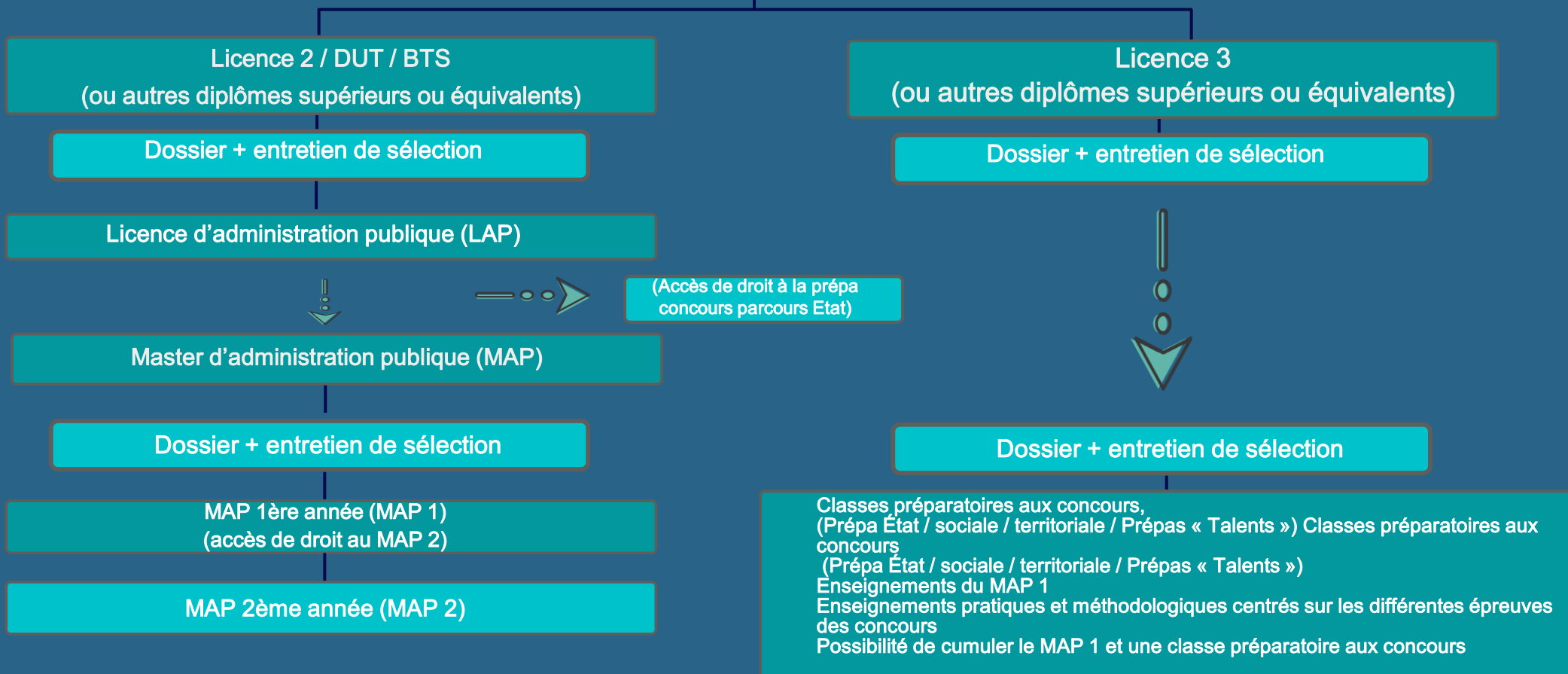
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Pierre ABALLEA, retraité IGAS
Théo ALBARRACIN-WALLON, attaché Ministère intérieur
Mélissa ALLAIS-GAUTIER Enseignante économie
Love ANDRIEU, AAE
Claire AUBIN-PANDELLE, Inspectrice des F. Publiques
Anthony BAGOUËT, R. Adm. Dpt polit. Locales MENESRI
Arnaud BARLATIER de MAS, Inspecteur des finances publiques
Camille BERTHIER, attachée
Mayana BUNOD, avocate
Timothée-Louis CHARLES, Commissaire aux armées
Aurélié DALMAS Responsable Aff. Juridiques FPT
Mariana D'EMERY Biatss Univ. Sorbonne
Arnaud DESCHAMPS, attaché de préfecture
Sophie DROULIN, retraitée Principale CLG
Audrey DUBOST, Responsable. Administratif Mairie de Paris
Agnès DURET-CANTIOLET, APAE
Luca DURUISSEAU, attaché Ministère santé, solidarité

PROFESSIONNELS ET INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Jean-Thomas ELDIN, attachée DGAFP
Laurent GEFROY Ministère de la Santé
Julie GUILLERMOU, Inspectrice DGFIP
Virginie JAMES, Manager UNCANSS
Patrick HORUSITZKY, Administrateur civil, ancien élève de l'ENA et de l'ESCP-EAP
Nouri JARJIR, Attaché principal administration centrale (SGG)
Rémi JOHO, APA bureau cptes sociaux
Caroline LADRET, APAE
Wallérand LEMARIE, attaché rapporteur CNDA
Martin LE ROY, expert RH
Inesse MACHOUK, attachée M. la Défense
Guillaume MARCENY, attaché MEAE / enseignant sup.
Florian MARCON, Attaché
MATHEVET Eric, Inspecteur du travail
Elisabeth PRUD'HOMME, enseignante agrégé SES
Guillaume PRUVOST, juriste
Aurélien PURIERE, ancien élève de l'EN3S
Ingrid RENAULT, co-fondatrice entreprise
Marie ROBOREL de CLIMENS, avocate
Marylène STROH, CASU (Lycée Levallois-Perret)
Laurence TARAMINI, APAE
Isabelle TRIMAILLE Chef de projet CNFPT
Benoît YVENOU, attaché DGAFP
Clémence ZACHARIE, MAST
Bruno LEFEBVRE LAP
Atheena JOHNSON LAP
David BRASSE LAP
Aude BREJON LAP
Denis ZANETTO Social
Florian MORVILLIER LAP

SYNTHÈSE DE L'OFFRE DE FORMATION



LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

Une formation diplômante

La licence mention « Administration publique » (LAP) est accessible au niveau L3. Elle a pour finalité de préparer à l'entrée dans la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière). Elle permet d'appréhender les principaux domaines disciplinaires de l'administration publique (droit, finances publiques, économie) ainsi que de s'initier aux méthodes de préparation aux concours administratifs et à leurs épreuves (écrites et orales). En outre, elle intègre une présentation des différents métiers, carrières et concours de la fonction publique ainsi qu'un stage de découverte de l'administration d'une durée de deux mois.

Ainsi, la licence d'Administration publique peut constituer la première étape d'un cursus qui se poursuivra par une inscription dans un master d'administration publique (MAP) et, parallèlement ou à la suite, dans une classe préparatoire aux concours administratifs de catégorie A.

Cette Licence est adossée à l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) de Nanterre, qui est un des trois IPAG de la région parisienne reconnus par le Ministère. Situé au cœur du premier quartier d'affaires d'Europe, à la Défense, cet Institut offre aux étudiants qui se destinent à la fonction publique des conditions d'étude et de préparation exceptionnelles.

Enseignements en LAP				
La LAP est organisée en 2 semestres de 30 crédits chacun (cours magistraux, TD, conférences) :				
Semestre 5				
INTITULE	Crédits UE	Crédits EC	CM	TD
UE 1 Finances publiques et économie	12			
Finances de l'Etat		6	36h	20h
Économie générale		6	36h	20h
UE 2 Droit public	9			
Droit constitutionnel		6	36h	20h
Institutions administratives		3	24h	
UE 3 Langue vivante	3			
Anglais		3		18h
UE 4 Présentation de la F. Publique et de ses métiers	4,5			
Droit de la F. publique		3	24h	
Conférences – Présentation des métiers de la FP		1,5		20h
UE 5 Compétences préprofessionnelles	1,5			
Entraînements aux épreuves écrites et orales des concours		1,5		18h
TOTAL SEMESTRE 5		30	156h	116h
SEMESTRE 6				
UE 1 Droit public	12			
Droit administratif		6	36h	18h
Droit de l'Union européenne		6	36h	18h
UE 2 Finances publiques et économie	9			
Finances locales		4,5	24h	18h
Politiques économiques de l'UE		4,5	24h	18h
UE 3 Langue vivante	3			
Anglais		3		18h
UE 4 Stage	4,5			
Stage de découverte de l'administration et mémoire (2mois)		4,5		
UE 5 Compétences préprofessionnelles	1,5			
Entraînement aux épreuves orales et écrites des concours		1,5		18h
TOTAL SEMESTRE 6		30	120h	108h

Spécificités :

Structuration générale de la Mention Administration publique : Cette mention n'est accessible qu'à partir de la L3.

Publics :

Niveau de recrutement : Bac + 2

Conditions d'admission :

La LAP s'adresse à des candidats titulaires de diplômes post-baccalauréat (bac+2) : LICENCE, DEUG, BTS, DUT, ou autres diplômes sanctionnant une fin de cycle d'enseignement supérieur (dont diplômes étrangers non francophones, accompagnés d'une traduction officielle certifiée en langue française). Elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des candidats en reprise d'études (voir infra).

La procédure d'admission en L3 LAP :

- Présélection sur dossier : examen du dossier par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale suivie et des acquis professionnels, le cas échéant.
- Entretiens de sélection, le cas échéant.

Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :

En dehors des accès de plein droit, que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :

- Validation des Acquis Académiques (VAA)
- Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études

- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Validation des Etudes Supérieures (VES)

***Sachant que toute l'offre de formation initiale (LAP, MAP, classe prépa) est également ouverte à la formation continue**

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG en licence d'administration publique, s'ils répondent aux conditions, peuvent solliciter :

- une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux et résultats universitaires (voir le site du CROUS ; attention : connexion Internet obligatoire avant fin avril),
- une allocation pour la diversité dans la fonction publique (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).



2. MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le Master **d'Administration publique** forme des futurs cadres et des cadres en activité de l'Administration aux enjeux du management public contemporain. Il vise donc à donner une formation professionnalisante aussi bien, en formation initiale, à des étudiants qui se destinent à une carrière en collectivité publique ou dans une structure parapublique, qu'en formation continue, à des cadres de l'administration en poste ou en reconversion.

Le Master dispensé dans le cadre de l'IPAG de Paris-Nanterre a une finalité professionnalisante affirmée. Son contenu a un caractère pluridisciplinaire (droit, économie, management). La professionnalisation est abordée sous deux aspects, celui de la préparation aux concours d'entrée dans la fonction publique et celui de l'étude des enjeux contemporains de la gouvernance et de la gestion publique(s). Le Master comprend ainsi deux parcours: un parcours Concours publics et un parcours Gouvernance et gestions publiques.

En M2 le parcours Concours publics est mutualisé avec le parcours Gouvernance et gestions publiques. Ce choix permet aux étudiants souhaitant passer les concours d'obtenir un diplôme de niveau Master qui soit un complément professionnalisant. En M2, les parcours comportent tous les deux un stage 5 mois.

Le master **Gouvernance et Gestions Publiques** intègre un stage obligatoire de deux mois en M1.

Enseignements

Les 2 parcours du MAP1 sont organisés en 2 semestres de 30 crédits chacun : 288 heures pour le parcours Gouvernance et gestion publiques (+ projet personnel + stage + mémoire) / 396 heures pour le parcours concours publics.

MAP1 / Parcours gouvernance et gestions publiques :

SEMESTRE 1

INTITULE	Crédits	CM	TD
UE 1 Management public et ressources humaines	13,5		
Gouvernance publique	7,5	36h	18h
Questions européennes	3	24h	
Gestion des ressources humaines	3	24h	
UE2 Administrations économique et financières	9		
Finances publiques	4,5	36h	
Economie générale	4,5	30h	
UE 3 Administrations sociales	4,5		
Questions sociales	4,5	36h	
UE4 Anglais	3		
Anglais	3		18h
TOTAL SEMESTRE 1	30	186h	36h

SEMESTRE 2

UE1 Elaboration d'un projet professionnel	3		
Elaboration d'un projet professionnel	3	18h	
UE 2 Administrations économiques et financières	4,5		
Politique économique	4,5		24h
UE 3 Langue	4,5		
Anglais	4,5		24 h
UE 4 Projet personnel	3		
Projet personnel	3		
UE 5 Stage	3		
Stage	3		
UE 6 Mémoire	12		
Mémoire	12		
TOTAL SEMESTRE 2	30	18 h	48h

MAP1 / Parcours Concours publics : SEMESTRE 1			
INTITULE	Crédits	CM	TD
UE 1 Management public et ressources humaines	13,5		
Gouvernance publique	7,5	36h	18h
Questions européennes	3	24h	
Gestion des ressources humaines	3	24h	
UE2 Administrations économique et financières	9		
Finances publiques	4,5	36h	
Economie générale	4,5	30h	
UE 3 Administrations sociales	4,5		
Questions sociales	4,5	36h	
UE4 Anglais	3		
Anglais	3		18h
TOTAL SEMESTRE 1	30	186h	36h
SEMESTRE 2			
UE 1 Administrations économiques et financières	7,5		
Finances publiques approfondies	3	18h	
Politique économique	4,5		24h
UE 2 Administrations sociales	9		
Politiques sociales	4,5	36h	
Droit hospitalier	4,5	24h	
UE 3 Administrations locales	9		
Droit des collectivités territoriales	4,5	24h	
Politiques et gestions locales	4,5	24h	
UE 4 Langue	4,5		
Anglais	4,5		24h
TOTAL SEMESTRE 2	30	126h	48h

MAP 2/ Parcours Gouvernance et gestion publique - Concours publics : SEMESTRE 3			
INTITULE	Crédits	CM	TD
UE 1 Principes de la gouvernance	6		
La gouvernance et les autres approches du gouvernement	3	20h	
Gouvernance publique et gouvernance privée	3	20h	
UE 2 Gestions publiques	13,5		
Gestion et gouvernance des finances publiques	3	20h	
Le @gouvernement	3	20h	
Management des organisations	4,5	20h	
Gestion des ressources humaines	3	15h	
UE 3 Evaluation des politiques publiques	7,5		
Droit et évaluation des politiques publiques	3	20h	
Economie et évaluation des politiques publiques	4,5	20h	
UE 4 Anglais	3		
Anglais	3	24h	
TOTAL SEMESTRE 3	30	179h	
SEMESTRE 4			
UE 5 Economie et gouvernance	6		
Introduction à l'analyse économique du droit	3	20h	
Outils et concepts éthiques	3	20h	
UE 6 Recherche en management public	7,5		
Méthodologie de la recherche	3	25h	
Pratiques contemporaines du management public	4,5	30h	
UE 4 Anglais	1,5		
Anglais	1,5	12h	
UE 5 Professionnalisation	12		
Elaboration d'un projet professionnel	3	15h	
Stage de 5 mois	3		
Mémoire professionnel	6		
UE 6 Table ronde	3		
Organisation d'une table ronde	3	9h	
TOTAL SEMESTRE 4	30	131h	

Conditions d'admission en Master 1 **d'Administration publique MAP1**

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien).

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées : Administration publique, Droit, Économie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités. Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : solide maîtrise des matières de droit administratif, de finances publiques, d'économie et/ou de gestion.

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : stage en particulier en administration / expérience à l'étranger.

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <http://masters.parisnanterre.fr>)

Conditions d'admission en Master 2 d'Administration publique (MAP2)

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) : Administration publique. Droit administratif. Finances publiques. Droit des collectivités territoriales. Droit public des affaires. Droit de l'économie. Droit social. Droit public. Droit comparé. Politiques publiques. Politiques comparées. Analyse et politique économique. Economie du droit. Economie des organisations. Economie et management publics. Economie du travail et des ressources humaines. Management et administration des entreprises. Contrôle de gestion et audit organisationnel. Management. Management stratégique. Management public. Management sectoriel. Management des systèmes d'information. Management de l'innovation. Gestion des ressources humaines.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Bases solides en droit (notamment en droit public) bases solides en économie / gestion (notamment en gestion publique en matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Stages en particulier en administration - Est/sont également apprécié/e/s

Expériences à l'international

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <http://masters.parisnanterre.fr>)

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG en master d'administration publique, s'ils répondent aux conditions, peuvent solliciter :

- une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux et résultats universitaires (voir le site du CROUS ; attention : connexion Internet obligatoire avant fin avril),
- une allocation pour la diversité dans la fonction publique (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).



3°) PREPARATION AUX CONCOURS

EXTERNES

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **trois parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social ») correspondant à trois formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et pour une part, par les cours dispensés. En relation avec Médiadix, l'IPAG assure le pré-recrutement à la préparation aux concours de conservateur des bibliothèques et bibliothécaire.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours. Pour évaluer le nombre d'heures de cours par semaine il est rappelé aux étudiants que le volume semestriel est réparti sur douze semaines

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du **MAP 1** figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription en préparation est de droit pour les étudiants du MAP qui le souhaitent. Ils devront s'acquitter alors des droits spécifiques (500 €).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Ceux qui préparent l'EN3S peuvent bénéficier, si leur dossier est retenu de son dispositif égalité des chances (<http://en3s.fr/concours-d-entree/se-preparer/le-dispositif-egalite-des-chances/>)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ; des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (cf. infra).

« PARCOURS ÉTAT »

Responsable « Parcours État »

Régis LANNEAU, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, Directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale (regis.lanneau@parisnanterre.fr)

Durée

Septembre à juillet (10 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs de catégorie « A » ou « B » de la fonction publique de l'Etat.

Plus particulièrement, pour les concours de catégorie « A », les concours d'entrée dans les Instituts régionaux d'administration (IRA) et les concours du Ministère l'Economie et des Finances.

A titre d'exemples, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer :

Partenariats

Le « Parcours État » se structure aussi autour de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec : l'institut régional d'administration (IRA) de Lille, en tant que centre d'accueil de sa Classe prépa Talents du service public



la préfecture des Hauts-de-Seine (92), dont certains cadres participent à la préparation et, surtout, qui recrutent chaque année de nombreux stagiaires de l'IPAG.



Concours

Concours des IRA

Concours de secrétaire administratif (concours commun)

Concours d'inspecteur des douanes

Concours de contrôleur des douanes

Concours d'inspecteur de la DGCCRF

Concours de contrôleur de la DGCCRF

Concours d'inspecteur des finances publiques

Concours de contrôleur des finances publiques

Contenu

- **Des enseignements de méthodologie**, incluant les techniques d'expression écrite et orale, préparant aux différents types d'épreuves (dissertation/composition, questionnaires à choix multiples, note de synthèse, entretien avec le jury, cas pratique...).

- **Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du MAP1, permettant de réactualiser ses connaissances :

droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...

- **Des enseignements adaptés** permettant d'appréhender les matières propres à certains concours (notamment : concours des IRA, concours de l'administration économique et financière : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEF), Banque de France...).

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. Il est toutefois possible de l'intégrer à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats souhaitant présenter tout spécifiquement **le concours d'inspecteur des finances publiques** : ils devront posséder une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 243 € (+ CVEC: 95 €). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES Semestre 1 (Cours mutualisés MAP1 / LAP)		
INTITULE	CM	TD
Gouvernance publique (Droit public)	36h	18h
Questions européennes	24h	
Finances publiques	36h	
Economie générale	30h	
Questions sociales	36h	
Gestion des ressources humaines	24h	
Droit constitutionnel (LAP)	36h	
Institutions administratives (LAP)	24h	
<i>Cours supplémentaires</i>		
Conférences – Culture administrative	18h	
Conférences – Politiques publiques (concours IRA)	18h	
Conférences - Politiques publiques (concours de Bercy)	18h	
Séminaire de Finances publiques		18h
Economie générale (*TD analyse de documents + TD dissertation)	6h	2 X 18h*
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP 1 / LAP)		
Politique économique		24h
Anglais		24h
Finances publiques approfondies	18h	
Politiques sociales	36h	
Finances locales (LAP)	24h	
<i>Cours supplémentaires</i>		
Politique économique	36h	24h
Droit administratif approfondi	24h	
TOTAL enseignements académiques	420h	120h

Enseignements méthodologiques Semestre 1		
INTITULE	CM	TD
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		20h
4 Galops d'essai Composition (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)		12h
Méthode de la composition et correction des galops d'essai Composition		4h
Méthode de la note de synthèse + correction des galops (concours de Bercy)		24h
4 Galops d'essai Note de synthèse		16h
Méthode du cas pratique + correction des galops (concours IRA session mars)	14h	14h
6 Galops d'essai Cas pratique		24h
4 Galops d'essai Questions à choix multiples (QCM) + correction (concours IRA session mars)		16h
Semestre 2		
Simulations d'oraux (Entretien avec le jury)		36h
Simulations d'oraux (Oraux techniques)		18h
4 galops QCM IRA session octobre		
7 galops d'essai Note de synthèse + corrections (concours BERCY)		28h + 7h
4 Galops d'essai Composition (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)		
Méthode de la composition et correction des galops d'essai Composition		4h
Méthode du cas pratique + correction des galops (concours IRA session octobre)		12h + 4h
TOTAL enseignements méthodologiques	14h	239h
TOTAL (CM / TD)	434h	359h
TOTAL	793h	

PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

PARCOURS ETAT – « Concours du Ministère de l'Economie et des Finances / MEF (Inspecteurs DGFIP / DGCCRF / DGDDI)»

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **trois parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social ») et de la préparation assurée par Médiadix « Conservateur de bibliothèques et bibliothécaire ») correspondant à des formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

Le parcours État de la préparation aux concours externes est construit principalement pour le 1er semestre de l'année universitaire en référence aux deux **concours d'entrée des Instituts régionaux d'administration (IRA)** dont les deux sessions des épreuves d'admissibilité (écrits) se déroulent au mois de mars et d'octobre et pour la fin du second semestre, en référence aux concours d'entrée **d'Inspecteur DGFIP, DGCCRF, DGDDI (les épreuves écrites DGFIP se déroulent au mois de novembre 2022, celles des DGCCRF / DGDDI au mois de janvier 2023)**.

Cette préparation spécifique « concours du Ministère de l'Économie et des Finances / MEF » assure aux étudiants engagés dans le parcours État un prolongement au-delà du premier semestre de l'année universitaire de leur investissement personnel dans l'ouverture d'un nouveau cycle de formation. Cette préparation spécifique permet par ailleurs aux étudiants qui ne souhaiteraient passer que ces seuls concours de rejoindre la préparation aux concours externes de l'IPAG au **mois de mai**.

La formation spécialisée se compose de 13 sessions hebdomadaires pour un total de 96 heures et sera effectuée en présentiel et en distanciel (voir calendrier ci-après), les mercredis, jeudis, vendredis en fin d'après-midi, ainsi que les samedis matins.

A titre d'information, il convient de rappeler que la quasi-totalité des candidats ayant suivi la préparation d'été 2021 ont été admissibles au concours d'inspecteur des finances publiques (43 admissibles). En conséquence, l'IPAG de Nanterre demeure l'une des meilleures préparations de France au concours d'Inspecteur des finances publiques.

Quelle que soit votre formation initiale, vous êtes ainsi vivement encouragé à suivre cette préparation. Son coût est de 500 euros (frais d'inscription à l'IPAG) et de 243€ (frais universitaires), cette somme comprend également la possibilité de suivre la préparation générale du parcours Etat de l'IPAG tout au long de l'année universitaire 2022/2023 **ainsi que la participation à la préparation spécifique aux oraux du concours d'inspecteur des finances publiques en janvier 2023, à raison de 4h par étudiant admissible en groupe de 5 (soit 20h au total)**.

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule sur :

pré-examen sur dossier par la commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale et/ou de la situation professionnelle des candidats.

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une allocation pour la diversité dans la fonction publique (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

Du 12 mai au 19 novembre 2022 pour la préparation à l'écrit (la préparation à l'oral se déroulant au 2ème semestre)

Concours ciblés

De manière générale : les concours administratifs de catégorie « A » (principalement) ou « B » (accessoirement) ouverts par le Ministère de l'Économie et des Finances et plus spécifiquement ici :

Contenu

Des enseignements de méthodologie, techniques d'expression écrite note de synthèse

Des enseignements fondamentaux correspondant aux matières du Master 1 d'administration publique (MAP), permettant de réactualiser ses connaissances : finances publiques, finances publiques approfondies, politiques publiques

Des enseignements de préparation à l'oral des concours (se référer au programme du parcours Etat)

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500€ (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Contribution à la vie étudiante CVE : 95 €

OBLIGATOIRE pour tous les étudiants avant d'effectuer l'inscription administrative

+ Droits d'inscription universitaire = 243 € (prépa concours : 209 € + BU : 34 €)

Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.



Concours

Concours d'Inspecteur des finances publiques

Concours de contrôleur des finances publiques

Concours d'Inspecteur DGCCRF

Concours de contrôleur DGCCRF

Concours d'Inspecteur DGDDI

Concours de contrôleur DGDDI

Programme

PRÉPARATION AU CONCOURS EXTERNE PARCOURS ÉTAT – « Concours des IRA»

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **trois parcours** (« État », « Collectivités territoriales », « Social ») et de la préparation assurée par Médiadix « Conservateur de bibliothèques et bibliothécaire ») correspondant à des formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

Les deux préparations spécifiques au concours externe des IRA se déroulent pour la session écrite d'octobre 2022 du mois de mai à décembre 2022 et pour celle de mars 2023, de septembre 2022 à juin 2023.

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule sur :

pré-examen sur dossier par la commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale et/ou de la situation professionnelle des candidats.

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

L'inscription à la préparation aux concours externes du parcours Etat permet de suivre la préparation au concours externe des IRA de la session écrite de mars 2023.

L'inscription à la préparation au concours de la session écrite d'octobre 2022 se déroule du mois de mars à fin mai 2022 (voir ipag.parisnanterre.fr).

Concours ciblés

De manière générale : les concours administratifs de catégorie « A » (principalement) ou « B » (accessoirement) ouverts par le Ministère de l'Économie et des Finances et plus spécifiquement ici :

Contenu

- Des enseignements généraux correspondant à ceux dispensés par l'IPAG en Licence et en Master d'administration publique (LAP et MAP) ou dans le cadre de sa préparation générale aux concours administratifs, afin d'actualiser ses connaissances (droit administratif, droit constitutionnel, finances publiques, questions européennes, économie, politiques publiques, etc.).
- Des enseignements méthodologiques préparant aux différents types d'épreuves (cas pratique, QCM, entretien avec le jury).

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500€ (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Contribution à la vie étudiante CVE : 95 € OBLIGATOIRE pour tous les étudiants avant d'effectuer l'inscription administrative

+ Droits d'inscription universitaire = 243 € (prépa concours : 209 € + BU : 34 €)

Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.



Nota Bene : les candidats admissibles au concours externe des IRA de la session d'octobre 2022 bénéficieront de deux entraînements à l'épreuve orale du concours, de 45 minutes chacun (leur fiche de renseignement individuel (FIR) pourra être corrigée)

Nota Bene : les candidats admissibles au concours externe des IRA de la session d'octobre 2022 bénéficieront de deux entraînements à l'épreuve orale du concours, de 45 minutes chacun (leur fiche de renseignement individuel (FIR) pourra être corrigée)

CALENDRIER IRA externe session octobre 2022 (sous réserve de modification) Version du 16/06/22 ne pas prendre en compte les versions antérieures

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
11 JUILLET QCM : 18h/20h Explication détaillée QCM n°2 Droit admin / Instit. Adm. / F. publiques (en distanciel) M. David	Cas pratique : 18h/20h (1 séance de méthodologie en distanciel) et 18h/20h (4 séances de correction en distanciel) M. Deschamps	13 JUILLET & 05 - 12 JUILLET QCM : 18h/20h Explication détaillée du QCM (3 séances en distanciel) QCM n°2 Droit constitutionnel / QCM n°3 GRH M. Dord / QCM n°4 Questions européennes	30 JUIN QCM : 18h/20h Explication détaillée QCM n°1 Droit admin / Instit. Adm. / F. publiques (séance en distanciel) M. David	1 OCTOBRE Cas pratique : 10h/12h (1 séance de correction en distanciel) M. Deschamps
10 OCTOBRE QCM : 18h/20h Explication détaillée du QCM n°4 (1 séance en distanciel) GRH M. Dord	14-28 JUIN 12 JUILLET 30 AOUT 13 SEPTEMBRE		22 SEPTEMBRE Cas pratique : 18h/20h (1 séance de correction en distanciel) M. Deschamps	Concours blancs : 8h/12h (6 cas pratiques) A domicile ou salle à définir 18 JUIN 2 JUILLET 20 AOUT 3-17-24 SEPTEMBRE
12 DECEMBRE Fiche de renseignement (FIR) : 17h/20h (1 séance) en distanciel M. Deschamps	4 OCTOBRE QCM : 18h/20h Explication détaillée du QCM (1 séance en distanciel) QCM n°3 Droit constitutionnel M. Dord			Concours blancs : 4 QCM A domicile en 1,5 heure sur l'application cours en ligne 18 JUIN 2 JUILLET 17 SEPTEMBRE 8 OCTOBRE

PARCOURS SOCIAL

Responsable « Parcours social »

Pascal Penaud, Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université Paris Nanterre (pascal.penaud@parisnanterre.fr)

Conditions d'admission

Pour s'assurer de la motivation des candidats, de la nature de leur projet et de leur compréhension à la fois du travail qu'ils auront à faire et de l'orientation de la préparation un examen approfondi de la des candidatures est effectué en deux temps :

- **Un pré-examen** sur dossier par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation des candidats, du projet qu'ils expriment et
- **Un entretien oral et individuel** avec les candidats dont le dossier a été retenu (15 minutes). Pour cet entretien, il est demandé aux candidats de faire état dans leur présentation des concours et épreuves qu'ils envisagent de passer.

Durée

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. La formation hybride a lieu de septembre à fin avril (dans la mesure où les écrits des concours commencent mi-mai). La préparation à l'oral d'entretien est effectuée pour tous les étudiants pendant l'année

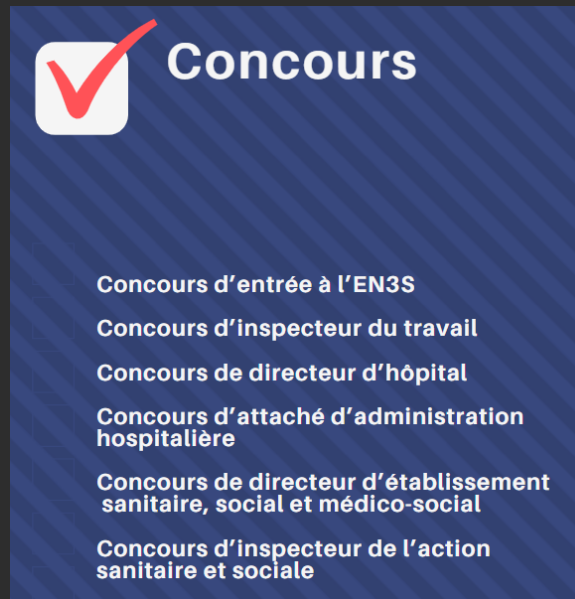
La préparation se poursuit en ligne pendant l'été pour la préparation des oraux de questions sanitaires et de protection sociale. Les étudiants admissibles sont préparés aux oraux d'entretien qui se déroulent entre octobre et décembre de l'année du concours sans avoir à se réinscrire. Il n'est pas assuré de préparation aux oraux techniques entre les résultats de l'écrit et les oraux.

Il est possible d'intégrer la préparation à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats présentant une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme les conduisant à poursuivre à l'IPAG l'année suivante. Son ampleur est limitée.

Concours ciblés

La préparation vise six concours administratifs de catégorie « A » ou « A+ » du domaine sanitaire et social qui offrent environ 250 places par an. Ils peuvent être présentés en passant les épreuves classiques des concours administratifs (compositions de culture générale, d'économie et de droit public, note de synthèse), mais ils comportent aussi des épreuves spécifiques liées aux « questions sociales ». La préparation est particulièrement adaptée au candidats qui souhaitent les passer sans choisir le droit public ou l'économie.

Il est préparé à la fois au concours externe, au concours interne et au troisième concours.



Partenariats

Le « Parcours Social » est en bonne part le fruit de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

☒ L'École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), qui subventionne largement la préparation à son concours d'entrée, en complément des moyens mis en œuvre par l'IPAG,



Contenu

La plupart des étudiants qui se présentent aux concours d'administration générale du secteur sanitaire et social proviennent de préparations généralistes qui prennent très peu en compte leur spécificité « sociale », pourtant au minimum présente à l'oral lors de l'entretien de motivation. Pour donner à ses étudiants les plus grandes chances de réussite, l'IPAG de Paris Nanterre met en place une préparation intensive et ciblée sur ces concours. Il est proposé un volume important de devoirs écrits qu'il est possible de faire dans les conditions du concours.

On peut préparer à l'IPAG spécifiquement un concours ou plusieurs concours du champ, l'emploi du temps est organisé pour cela.

L'effectif limité permet un suivi personnalisé des étudiants.

L'enseignement est hybride combinant présentiel et cours en ligne en fonction des conditions sanitaires mais aussi de l'efficacité (on ne vous demandera pas de venir faire en présentiel un oral blanc de 20' individuel, les corrections de devoir sont collectives pour la méthode et comportent un rendu individuel des copies)

Le programme découle des matières préparées par l'IPAG pour chacun des concours. La préparation est particulièrement destinée aux candidats que leur parcours antérieur ne met pas en mesure de passer des épreuves de droit public et/ou d'économie et qui privilégient les matières sanitaires et sociales de ces concours.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université) + Droits d'inscription universitaire = **243 € (+CVEC: 95 €)**. **Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.**

Programme EN3S				
Epreuve	Contenu préparation	CM	TD	DST
E1	Culture générale "classique" / 1 séance méthode corrections devoirs sous forme de cours	16		4
	Cas de gestion	4	12	4
	Economie générale (*TD analyse de doc. + TD dissertation)	36	36	
	Gouvernance publique (Droit public)	36	18	
	Droit constitutionnel	24		
E2	Note de synthèse cours méthode, correction devoirs sur table	4	12	4
E3/O2	Direction études Politiques sociales/ corrections devoirs sur table	36	12	4
	Droit hospitalier cours devoirs et correction	24	6	2
	Santé publique cours devoirs et corrections en cours	18		4
O2	Droit du travail cours	61		
O1	Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury (méthode et passages individuels)	8	20	
Total SEM1				15
E1	Culture générale "classique" / 1 séance méthode corrections devoirs sous forme de cours	24		4
	Cas de gestion (EN3S)	4	12	4
E2	Note de synthèse cours méthode, et corrections	4	18	6
E3	Direction études politiques sociales	18	6	2
	Droit hospitalier cours corrections devoirs	24	6	2
	Santé publique Cours corrections devoirs sous forme de cours	18		4
O1	Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury (méthode et passages individuels)		20	TD base 20 étudiants 2 passages
O2	Droit du travail approfondi 2	24		
	Droit du travail Préparation épreuve concours	4	12	4
Total SEM2				57

Inspecteur du travail				
Epreuve	Contenu préparation	CM	TD	DST
<i>Matières</i>				
E1 E	Culture générale « politiques publiques » séance méthode/ correction devoirs sous forme de cours	16		3
E2 E/I/3	Droit du travail approfondi 1	24		
	Droit des relations professionnelles	33	12	
	Droit du travail Préparation épreuve concours	4	6	3
E3 E	Economie de l'entreprise	10	12	1
	Politiques de l'emploi	24	6	3
	Direction études politiques sociales	18	18	2
E4 I/3	Note de synthèse sur un dossier politique TEPF	8	18	3
O1 E/I/3	Préparation oral entretien	8	15	
O2 E/I	Préparation oral mise en situation individuelle			
Total SEM1				15
E1 E	Culture générale « politiques publiques »	16		
E2 E/I/3	Droit du travail approfondi 2	24		
	Droit du travail Préparation épreuve concours	4	12	
E3 E	Economie de l'entreprise	10	6	
	Politiques de l'emploi	24	12	
	Direction études politiques sociales	18	6	
E4 I/3	Note de synthèse sur un dossier politique TEPF	8	9	
O1 E/I/3	Préparation oral	8	10	
O2	Préparation métier IT et oraux	4	15	
Total SEM2				

EHESP (DH-D3S-AAH)

Epreuve	Contenu préparation	CM	TD	DST
E1	Culture générale "classique" / 1 séance méthode corrections devoirs sous forme de cours	16		4
	Economie générale (*TD analyse de doc. + TD dissertation)	36	36	
	Gouvernance publique (Droit public)	36	18	
	Droit constitutionnel	24		
E2	Note aide décision	4	12	4
E3/4 O2	Direction études Politiques sociales/ corrections devoirs sur table	36	12	4
	Droit hospitalier cours devoirs et correction	24	6	2
	Santé publique cours devoirs et corrections en cours	18		4
	Gouvernance publique (Droit public)	36	18	
	Droit constitutionnel (cours parcours Etat)	24		
	Finances publiques	36		
	Séminaire Finances publiques		18	
O1	Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury (méthode et passages individuels)	8	10	
Total SEM1				18
E1	Culture générale "classique" / 1 séance méthode corrections devoirs sous forme de cours	24		4
E2	Note aide décision	4	12	
E3-4/O2	Direction études Politiques sociales/ corrections devoirs sur table	36	12	4
	Droit hospitalier cours corrections devoirs	24	6	2
	Santé publique Cours corrections devoirs sous forme de cours	18		4
O1	Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury (méthode et passages individuels)		18	
Total SEM2				14

IASS				
Epreuve	Contenu préparation	CM	TD	DST
E1+E2	Droit hospitalier cours devoirs et correction	24	6	2
	Santé publique cours devoirs et corrections en cours	18		4
	Direction études Politiques sociales/ corrections devoirs sur table	36	12	4
E2	Gouvernance publique (Droit public)	36	18	
	Droit constitutionnel	24		
E3	Note aide décision	4	12	4
Total SEM1				14
E1+E2	Direction études Politiques sociales/ corrections devoirs sur table	36	12	4
	Droit hospitalier cours corrections devoirs	24	6	2
	Santé publique Cours corrections devoirs sous forme de cours	18		4
E2	Note aide décision	4	12	

Modalités de sélection

Nous vous demandons de fournir dans votre dossier : un CV, une lettre de motivation expliquant les concours que vous souhaitez passer et précisant le concours qui est votre premier choix enfin, si possible, le choix des matières que vous souhaitez passer lorsqu'un choix est possible. Ce choix n'est pas définitif et nous en discuterons lors de l'entretien si vous êtes retenu.e pour le passer. Si vous pensez que votre formation antérieure vous permet de choisir une matière à laquelle nous ne préparons pas merci de l'indiquer dans votre lettre.

L'intérêt de notre préparation est de vous permettre de passer plusieurs concours avec un nombre aussi réduit que possible de matières, nous vous invitons donc à faire ce travail, non seulement pour le concours que vous visez à titre principal mais aussi pour les concours « de secours ».

Nous vous invitons à préparer une présentation très limitée de votre parcours (nous lisons votre CV), et à éviter les stéréotypes sur votre motivation (que nous prendrons pour acquise). Vous ne disposez pas de plus de 5' pour cela. Nous sommes plus intéressés par une discussion de votre projet, de la manière dont vous comptez utiliser notre préparation pour l'atteindre, et par les questions que vous vous posez pour ce faire. La première question qui vous sera posée sera quelles sont vos questions ? »

Pascal PENAUD Professeur associé, responsable du « Parcours social »

« PARCOURS TERRITORIAL »

Responsable

En cours de recrutement

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

un pré-examen sur dossier par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
des entretiens oraux et individuels de motivation des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (cf. infra).

Durée

Septembre à novembre (15 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs catégorie « A » et « B » de la fonction publique territoriale (attaché ; ingénieur ; rédacteur ; concours de la ville de Paris, technicien).

Selon les années d'ouverture, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer



Contenu

Des enseignements de méthodologie, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (dissertation/composition, questions à réponses courtes, note de synthèse, entretien avec le jury, élaboration du projet professionnel).

Des enseignements fondamentaux, correspondant aux matières du MAP 1, permettant de réactualiser ses connaissances :

droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...

Des enseignements adaptés permettant soit de préparer les épreuves correspondant aux matières propres à certains concours (par ex. : notes de synthèse spécifiques).

Les enseignements et galops préparant aux concours techniques et aux concours administratifs, en relation avec le CESI, font l'objet de **programmations spécifiques** sur la base d'un volume horaire et d'une démarche pédagogique commune.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire == **243 € (+CVEC: 95 €)**.. Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Total => 500 € + 243€ + 95€ (en 2022) = 838 €

Programme ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES Semestre 1 (Cours mutualisés MAP 1)		
Contenu préparation	CM	TD
Gouvernance publique (Droit public)	36 h	18 h
Questions européennes	24 h	
Finances publiques	36 h	
Economie générale	30 h	
Questions sociales	36 h	
Gestion des ressources humaines	24 h	
<i>Cours supplémentaires</i>		
Séminaire de Finances publiques		18 h
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Droit constitutionnel	24 h	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP)		
Politiques et gestions locales	24 h	
Droit des collectivités territoriales	24 h	
Anglais		24 h
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)	18 h	
TOTAL enseignements académiques	294 h	60 h
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		20 h
4 Galops d'essai Composition de politiques locales		32 h
Méthodologie de la note de synthèse et de la composition (parcours « Coll. Territ. »)		24 h
4 Galops d'essai Note de synthèse (parcours « Coll. Territ. »)		32 h
Semestre 2		
Préparation du projet professionnel et simulations d'oraux (Conversation avec jury)		36 h
4 Galops d'essai Composition de politiques locales		16 h
4 Galops d'essai Note de synthèse (parcours « Coll. Territ. »)		16 h
TOTAL enseignements méthodologiques total (CM / TD)	294h	236h
TOTAL	530h	

« PRÉPARATION CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES / BIBLIOTHÉCAIRE »

Responsables

Christophe PAVLIDÈS, Conservateur général des bibliothèques, Directeur de Médiadix

Margarita Shala, Responsable de formation à Médiadix (sshala@parisnanterre.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

Un pré-examen sur dossier par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ; des entretiens oraux et individuels de motivation des candidats, le cas échéant (30 minutes).

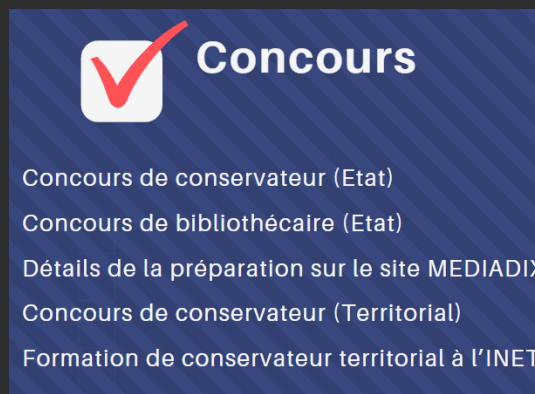
Durée

La formation se déroulera du 4 octobre 2022 à fin juin 2023

Concours ciblés

Concours externe de conservateur de bibliothèques (État)

NB : cette préparation donne des apports également pour utiles pour le concours externe de bibliothécaire (État) ainsi que pour le concours de conservateur territorial des bibliothèques



Partenariat

Le « Parcours Conservateur des bibliothèques » est le fruit d'un partenariat noués par l'IPAG de Paris Nanterre avec :

Médiadix, qui constitue l'un des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)
<http://mediadix.parisnanterre.fr/>



Contenu

Médiadix, en tant que Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB), a pour mission d'assurer des actions de formation continue à destination des personnels de bibliothèque de tout statut. A cet égard, il assure des préparations à tous les concours de la filière bibliothèque (fonction publique de l'Etat) destinées aux personnes travaillant déjà en bibliothèque, tant pour les concours internes que pour les concours externes.

De plus en plus d'étudiants sont attirés par ce concours prestigieux et par les bons résultats de la préparation proposée en formation continue. Aussi, l'IPAG et Médiadix se sont associés pour proposer aux étudiants motivés une préparation solide aux concours de « catégorie A » dans le secteur des bibliothèques, laquelle s'organise selon le programme annuel qui suit.

Les étudiants sont recrutés par l'IPAG et formés par Médiadix sur son site de Saint-Cloud.

Médiadix n'assure pas de préparation lourde aux épreuves de langues. En revanche, un oral blanc de langue est proposé aux étudiants en même temps que les oraux blancs des épreuves de culture générale et de motivation professionnelle.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)
+ Droits d'inscription universitaire == 243 € (+CVEC: 95 €).
Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.
Total => 500 € + 243 € + 95€ (en 2022) = 838 €

PROGRAMME PREVISIONNEL PREPARATION A L'ECRIT		
Contenu préparation	CM	TD
Cours Culture générale	39 h	
Méthodologie de la dissertation		9 h
Méthodologie de la note de synthèse		9 h
Visite d'établissements		6 h
Conférences thématiques	16 h	
Galops d'essais en condition de concours		36 h
TOTAL préparation à l'écrit	55 h	60 h
préparation a l'oral		
Culture générale et motivation professionnelle		54 h
Simulations d'oraux		10 h
TOTAL enseignements méthodologiques		64 h
Total (CM / TD)	55 h	124 h

Enseignements en partenariat avec certains

Masters 2

L'IPAG, dans le cadre de sa préparation aux concours de catégorie « A » des trois fonctions publiques, a organisé un partenariat avec certains Masters 2 de l'Université Paris Nanterre dont les débouchés professionnels sont notamment constitués par des postes dans le service public :

► Master 2 Droit Public

Parcours : Droit public général / Droit public financier

► Master 2 Droit Social

Parcours : Droit de la santé et de la protection sociale

► Master 2 Science Politique

Parcours : Gestion des collectivités territoriales

Ces Masters ont vocation à orienter leurs inscrits vers des parcours impliquant la réussite à un concours d'une des trois fonctions publiques. La préparation des concours de catégorie « A » de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière est assurée par l'IPAG qui offre donc des aménagements aux étudiants de ces Masters 2.

au 1er semestre :

Des enseignements sont mutualisés pour les Masters 2 de la mention Droit public, parcours Droit public général et Droit public financier, pour le Master 2 de la mention Science politique, parcours Gestion des collectivités territoriales :

- les galops d'essai du mercredi matin à l'IPAG leur sont ouverts ;

- certains cours font l'objet de mutualisation comme les cours de notes de synthèse ou de culture générale ;

- à titre facultatif, et sur inscription complémentaire par rapport aux cours des Masters, les cours d'actualisation des connaissances (droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes) sont susceptibles d'être également suivis.

au 2nd semestre :

Entre le mois de mars et le mois de juin, un cycle intensif de préparation spécifique est proposé aux étudiants du Master 2 de la mention Droit social, parcours Droit de la santé et de la protection sociale et du Master 2 de la mention Science politique, parcours Gestion des collectivités territoriales.

La teneur des enseignements est axée principalement sur la préparation des épreuves à caractère social des concours EN3S et d'attaché d'administration territoriale (filière administration générale et filière gestion du secteur sanitaire et social).

Il convient de se reporter aux maquettes des Masters respectifs pour se renseigner au sujet des modalités pratiques de conciliation des deux cursus.

Ces étudiants sont admis à l'IPAG sans test d'admission. Les droits spécifiques d'inscription s'élèvent à la moitié des droits spécifiques annuels (environ 250 €).

4)PREPARATION AUX CONCOURS INTERNES

DE CATEGORIE « A »

CONDITIONS D'ADMISSION

► conditions d'âge et d'ancienneté

Ces formations s'adressent à tous les agents de l'État ou des collectivités locales remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté (4 ans au minimum pour se présenter aux divers concours et plus spécialement au concours d'entrée dans les Instituts Régionaux d'Administration, IRA).

Ces agents peuvent bénéficier d'un congé de formation (cf. Décret n° 85-607 du 14.06.85 pour la fonction publique d'État, décret n° 85-1076 du 09.10.85 pour la fonction publique territoriale, décret n° 90-319 du 05.04.90 pour la fonction publique hospitalière), se renseigner dans les administrations de rattachement.

CONTENU DES FORMATIONS

Les cours de préparation aux concours d'accès aux Instituts régionaux d'administration (IRA) sont organisés deux fois par an (les calendriers seront accessibles sur le site ipag.parisnanterre.fr durant la période de recrutement) :

Préparation aux épreuves écrites des concours IRA interne / 3ème voie (de mai à décembre 2022 pour la session écrite d'octobre 2022 et de novembre 2022 à mai 2023 pour la session écrite de mars 2023)

Cours magistraux de septembre à décembre 2020

Intitulé	CM	TD	Cours mutualisés avec les externes	Groupes	Enseignant
Gestion des ressources humaines	24h		calendrier transmis début juillet 2020	1	MCF Droit public
Finances publiques	36h			1	MCF Droit public
Questions européennes	24h			1	MCF Droit public
Economie	30h			1	PRAG en économie
Gouvernance publique (Droit public)	36h			1	MCF Droit public
Conférences culture administrative	18h			1	MCF Droit public
Conférences politiques publiques	18h			1	Vacataire Fonction publique
Conférences Droit constitutionnel	24h			1	Pr. Univ. Droit public
Conférences culture générale	24h			1	Vacataire Fonction publique
Travaux dirigés					
Cas pratique (méthodologie et 6 corrections concours blancs)	14h		Mardis ou mercredis en fin d'A.M	1	Vacataire Fonction publique
Préparation du dossier R.A.E.P.	4h				
Galops d'essai épreuves écrites, D'octobre à février, le samedi matin : 6 concours blancs de 4h (entraînements au cas pratique)					
Entraînement aux épreuves orales de mars à mai, le samedi matin : préparation à l'oral * + 2 simulations de jurys pour les candidats admissibles	9h*		Samedis matin	1	Vacataire Fonction publique

TARIFS (à titre indicatif):

A.P.A.E. 321,00€

A.A.E. 250,00€

IRA interne / 3ème voie 250,00 €

Préparation à l'oral hors inscription à l'une des préparations de l'IPAG : 250€

Pour une éventuelle prise en charge financière des frais d'inscription A.P.A.E., A.A.E., se renseigner auprès du service de formation continue du rectorat concerné.

PROCÉDURE ET CALENDRIER :

Pour les candidatures 2022/2023 concernant les diplômes de LAP, MAP1 et MAP2 (attention il n'y aura pas de 2ème campagne de recrutement !) qui relèvent de la procédure E-CANDIDAT, les dates de dépôt des candidatures sont consultables sur le site <https://ecandidat.parisnanterre.fr/> à la rubrique 'Offre de formation'.

• Admission en LAP, MAP et **préparation aux concours externes** : éventuellement entretien individuel de sélection d'une durée de 15 minutes (+ présélection sur dossier par une commission pédagogique).

. Les éventuels entretiens de sélection (en distanciel) en LAP, MAP 1/2 se dérouleront entre mai et début juin 2022 (une convocation individuelle sera envoyée lors de la réception du dossier du candidat). Les entretiens de sélection ont pour objet d'évaluer la motivation et les projets professionnels des candidats.

La campagne de recrutement de la préparation aux concours externes se déroulera du 07/03 au 13/06/2022 sur le site:

<https://ecandidat.parisnanterre.fr/> et à partir du 14/06 au 08/09/2022, le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site de l'IPAG : <https://ipag.parisnanterre.fr/> et envoi par e-mail à secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr

. Une sélection complémentaire sur dossier et entretien de motivation sera organisée en janvier 2023 pour intégrer la préparation externe intensive du parcours « Social » et durant la période de mars à juin concernant la préparation externe des concours du Ministère de l'Économie et des Finances.

Préparation aux concours internes :

Retrait du dossier

► **Concours A.A.E. et examen A.P.A.E. par téléchargement sur le site de l'IPAG : du 07/03 au 08/09/2022**

► **Concours IRA interne / 3ème voie par téléchargement sur le site de l'IPAG :**

Préparation concours session de mars 2023 : du 01/07 au 15/10/2022

Préparation concours session d'octobre 2022 : du 07/03 au 31/05/2022

Dépôt : par e-mail selon dates indiquées sur le dossier.

